



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 51128

Texte de la question

M. Jacques Floch appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violations des droits de l'homme commises par la Chine. En effet, l'Union européenne doit faire adopter, lors de la session de la commission des droits de l'homme, une résolution condamnant les violations des droits de l'homme au Tibet. Or, il semblerait que la France ne soit pas disposée à apporter son soutien à cette résolution. À l'heure où les persécutions des dissidents se multiplient et où la répression au Tibet reste toujours d'actualité, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Floch Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51128

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1966